

## Opération « Familles Des Branchés » - Saison 2 DOSSIER de PRESSE - Octobre 2017

### La CABCS lance la Saison 2 de l'opération « Familles Des Branchés ».

« Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte (TEPcv) » engagée dans un Plan Climat Énergie Territorial (PCET), la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud (CABCS) propose à ses administrés de participer à l'opération « Familles Des Branchés ». Cette opération consiste à sensibiliser et inciter les habitants à adopter gestes et actions concrètes pour réduire leurs dépenses d'eau et d'énergie. L'objectif est de diminuer leurs impacts environnementaux et climatiques. La CABCS a missionné l'association Bourgogne Énergies Renouvelables (BER) pour proposer plusieurs animations et accompagner les habitants de l'agglomération entre 2016 et 2018.

### Le recrutement de 27 nouvelles familles volontaires pour la Saison 2

Sur la base du volontariat, lors de la Saison 1 qui s'est déroulée d'octobre 2016 à juillet 2017, 23 familles ont été accompagnées par l'association BER pour faire des économies tout en améliorant le confort. Grâce aux conseils des animateurs de l'association et à la participation à des ateliers d'échanges de bonnes pratiques, chaque famille a réussi à économiser en moyenne 100 € sur ses factures d'eau et d'électricité cumulées ! Fort de cet accompagnement réussi, l'association BER, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération, a proposé à 27 nouvelles familles de rejoindre l'aventure des « Familles Des Branchés » pour une saison 2 (d'octobre 2017 à juin 2018). Comme l'année précédente, ces familles bénéficieront de la visite d'un conseiller Énergie à domicile, du prêt d'une mallette pour mesurer en détails leurs consommations d'eau et d'énergie, d'un kit économie d'eau et d'énergie personnalisé et des échanges d'astuces lors d'ateliers participatifs et conviviaux.

### Des animations ouvertes à tous

Jusqu'en juin 2018, tous les habitants de la Communauté d'Agglomération sont invités à participer aux animations et événements qui se déroulent autour de l'accompagnement des « Familles Des Branchés » :

- le **7 octobre 2017**, à Beaune, au cours de la Fête de l'environnement et via le « **Stand Eco d'eau et d'énergie** » qui, à partir de supports interactifs et de matériels de démonstration, permettent de tester des équipements économes et de mesurer les avantages économiques ;
- en **janvier 2018** au cours de la « **Balade thermique** » qui, en profitant de l'hiver et au moyen de la thermographie de bâtiments par caméra infrarouge, permet de visualiser les pertes de chaleur et de discuter sur les moyens d'y remédier ;
- en **mars ou avril 2018** au cours de la « **Journée éco-consommation** » qui, à partir d'animations pédagogiques et ludiques, permet d'échanger autour de gestes simples favorables à une consommation responsable et à la réduction des déchets ;
- en **juin 2018** au cours de l'**exposition interactive « Vers un habitat économe en énergie »** qui permet d'appréhender les différents points-clés pour réussir un projet de construction ou de rénovation.

## Bilan de la Saison 1 - Octobre 2016 / Juillet 2017

### Recrutement des 23 premières familles

Sur la base du volontariat, pour la Saison 1 qui s'est déroulée d'octobre 2016 à juillet 2017, 23 familles ont été recrutées au cours d'animations publiques qui se déroulaient dans la ville de Beaune. Ces familles ont bénéficié des conseils et de l'accompagnement des animateurs de l'association BER pour faire des économies tout en améliorant leur confort. Elles ont participé à des ateliers d'échanges de bonnes pratiques au cours de ces 10 mois.

### 100 € économisés en moyenne sur les factures d'eau et d'électricité

Grâce aux conseils des animateurs de l'association, à la visite d'un conseiller Énergie à domicile, au prêt d'une mallette pour mesurer en détails ses consommations d'eau et d'énergie, à un kit économie d'eau et d'énergie personnalisé, chaque famille a réussi à économiser en moyenne, à travers de simples gestes du quotidien, 100 € sur ses factures d'eau et d'électricité cumulées.

Economies réalisées :

- jusqu'à 36 % d'économies sur la facture d'eau (120 €)
- jusqu'à 15 % d'économies sur la facture d'électricité (70 €)

### Les habitants sensibilisés grâce à des animations ouvertes à tous

Au cours de la Saison 1, tous les habitants de la Communauté d'Agglomération ont été invités à participer aux animations et événements qui se déroulaient autour de l'accompagnement des « Familles Des Branchés » :

- le 8 octobre 2016, au cours du marché de Beaune et pour la Fête de l'énergie, via un « **Stand Eco d'eau et d'énergie** » ;
- le 16 février 2017 au cours de la « **Balade thermique** » ;
- le 26 novembre 2016 au cours de la « **Journée éco-consommation** » ;

- le 4 juillet 2017 au cours du « ciné-débat » qui, à partir de la projection du film « Demain »\*, a permis aux 130 participants de réfléchir et d'échanges sur les enjeux climatiques et les moyens d'agir par ses gestes quotidiens.

\*film documentaire français réalisé par Cyril Dion et Mélanie Laurent sorti en 2015. Il recense des initiatives dans dix pays de par le monde, face aux défis environnementaux et sociaux du XXIe siècle, qu'il s'agisse d'agriculture, d'énergie, d'économie, d'éducation ou de gouvernance. Il a remporté en 2016 le César du meilleur film documentaire. (Source Wikipedia).

## Contexte de l'opération « Familles Des Branchés »

L'opération « Familles Des Branchés » s'inscrit dans le cadre des démarches de la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud pour la lutte contre le changement climatique et pour favoriser la transition énergétique des territoires.

### Le Plan Climat Énergie adopté en 2015

Le Plan Climat Énergie de la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud a été adopté par le conseil communautaire en décembre 2015. Ce Plan Climat Énergie dresse une feuille de route sur la période 2015-2020 en matière d'économies d'énergie, d'énergies renouvelables et d'une manière plus globale en faveur du climat. Il se fixe 3 objectifs ambitieux d'ici 2020 :

- réduire de 20 % la consommation énergétique du territoire ;
- réduire de 20 % les émissions de Gaz à Effet de Serre à l'échelle du territoire ;
- atteindre 23 % d'énergies renouvelables dans la consommation finale (aujourd'hui 10% de la consommation finale est produite localement).

Sur la base d'un profil énergie climat réalisé à l'échelle de l'administration et du territoire, un programme d'actions a été décliné en transversalité avec l'ensemble des services communautaires, des partenaires socio-économiques, et des élus référents. Ce programme s'articule autour de 7 orientations stratégiques, et se décline en 19 actions opérationnelles :

1. accompagner les filières économiques locales sur la voie de la transition énergétique ;
2. investir dans les énergies renouvelables et inciter les porteurs de projets ;
3. promouvoir une mobilité sobre en carbone ;
4. aménager durablement le territoire ;
5. adapter le territoire aux effets du changement climatique ;
6. accompagner les communes dans leur démarche énergie climat ;
7. renforcer l'exemplarité interne de la collectivité.

Plusieurs actions vont être lancées : aménagement de vélo routes utilitaires (Beaune - Sainte Marie La Blanche, Beaune - Bligny les Beaune), sensibilisation de 50 familles témoins aux économies d'énergies, accompagnement de 25 artisans et commerçants aux éco gestes, mise en place d'une plateforme de rénovation énergétique de l'habitat privé....

### L'agglomération, « Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte »

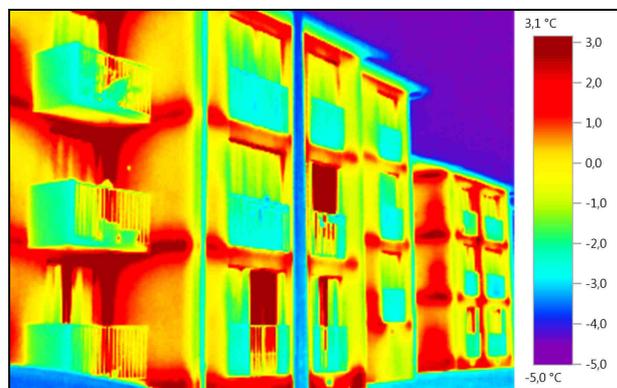
En février 2015, l'agglomération a été lauréate de l'appel à projet national « Territoire à Énergie Positive pour la croissance verte (TEPcv) » aux cotés de 212 autres territoires et bénéficie à ce titre, d'une enveloppe de 500 000 euros réservée à des actions concrètes en faveur des économies d'énergies et de déploiement des énergies renouvelables.

Les premières actions TEPcv visent en priorité la mobilité durable (1er poste d'émissions de Gaz à Effet de Serre du territoire) : acquisition de véhicules électriques pour la flotte des agents communautaires, mise en place d'une démarche de Plan de Déplacement Interentreprises auprès de zones d'activités économiques, aménagement de pistes cyclables pour améliorer l'utilisation de modes doux dans les déplacements domicile travail.

Pour plus d'informations et suivre l'opération, rendez vous sur :

[www.famillesdesbranches.fr](http://www.famillesdesbranches.fr)

ou contacter l'association Bourgogne Énergies Renouvelables au 03.80.59.12.80 - mail : [famillesdesbranches@ber.asso.fr](mailto:famillesdesbranches@ber.asso.fr)



### Contacts Presse :

Patricia DUBOIS - Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud - 03.80.24.56.80

Delphine MIROY - Association Bourgogne Énergies Renouvelables - 03.80.66.54.57

## La Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud

La Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud a vu le jour le 1er janvier 2007. Elle regroupe 53 communes, 49 en Côte-d'Or, 4 en Saône-et-Loire, et compte près de 54 000 habitants. Ce territoire est caractérisé par la richesse de son patrimoine et de ses terroirs. Les climats de bourgogne ont d'ailleurs été classés au Patrimoine Mondial de l'UNESCO. Ils s'étendent depuis Dijon en passant pas Nuits et Beaune, jusqu'aux Maranges.

Elle gère des compétences obligatoires, fixées par la loi, des compétences optionnelles ainsi que des compétences supplémentaires, dites facultatives. Du développement économique à la petite enfance et de l'aménagement du territoire à l'urbanisme, son domaine d'action est aussi vaste que varié.

Elle a également choisi de s'investir dans la transition énergétique dans le cadre de l'adoption de son 1er Plan Climat Énergie pour la période 2015-2020 et au regard de son titre de lauréat de l'appel à projet national « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ».

En matière d'énergie et de climat, les champs de compétences de la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud sont multiples :

- en tant que gestionnaire de son patrimoine public mais également en tant qu'opérateur de service en matière d'eau, d'assainissement, de propreté, la communauté d'agglomération dispose de leviers d'actions directs pour renforcer son exemplarité ;
- en tant que porteur de politiques publiques, par ses compétences en matière d'habitat, de déplacements et d'urbanisme, d'environnement, la Communauté d'Agglomération dispose de leviers d'actions significatifs pour intégrer de manière transversale les enjeux énergie climat. : Programme Local de l'Habitat sur la rénovation de l'habitat ancien, Plan Global de Déplacement sur le développement de l'intermodalité, Programme Local de prévention des Déchet en matière de réduction des ordures ménagères de 7 % en 5 ans...);
- en tant qu'animateur-coordonnateur du réseau d'acteurs du territoire à travers la mobilisation de différents partenaires (entreprises, société civile, recherche, communes, institutions, associations...), la Communauté d'Agglomération dispose de leviers d'actions significatifs pour démultiplier les efforts collectifs.

La transition énergétique constitue, avec le développement des nouvelles technologies et la valorisation de ressources naturelles locales, un enjeu décisif en matière de compétitivité économique et d'emplois pour le territoire. C'est en ce sens que souhaite s'engager la Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud en matière de transition énergétique afin d'accompagner particuliers et professionnels dans leur projet.

**Communauté d'Agglomération BEAUNE, Côte et Sud**

Maison de l'Intercommunalité  
14, rue Philippe Trinquet - BP 40288  
21208 BEAUNE Cedex  
03 80 24 56 80  
[www.beaunecoteetsud.com](http://www.beaunecoteetsud.com)



communauté d'agglomération  
[www.beaunecoteetsud.com](http://www.beaunecoteetsud.com)

# L'association Bourgogne Énergies Renouvelables

Notre association de type loi 1901, créée en 1998, de par ses statuts, a pour objet de contribuer à la promotion et au développement des énergies renouvelables, et tout ce qui a trait aux économies d'énergie et de matières premières. Notre objectif est de contribuer à la transition énergétique et à la préservation des ressources.

Notre équipe salariée est composée de 11 personnes agissant au sein de 3 pôles d'activité :

- l'Espace INFO→ ÉNERGIE de Côte-d'Or ;
- le pôle Éducation à l'Environnement et au Développement Durable ;
- l'accompagnement des démarches des territoires en faveur du développement durable, de la transition énergétique et de ses enjeux.

## Nos principales missions

### Informier et sensibiliser via l'Espace INFO→ÉNERGIE de Côte-d'Or



Depuis 2002, nous animons l'Espace INFO→ÉNERGIE de Côte-d'Or. L'Espace INFO→ÉNERGIE assure une mission d'intérêt général. Il propose aux particuliers des conseils et des solutions concrètes pour mieux maîtriser ses consommations d'énergie.

Nous organisons et participons à de nombreuses actions de sensibilisation : visites de sites exemplaires autour de l'habitat, échanges sous forme d'ateliers ou de conférences, mise en place d'expositions, découverte de la thermographie lors de balades thermiques.

### Éduquer à l'environnement et au développement durable tout au long de la vie

Nos actions d'éducation et de mobilisation sont à destination de tous (enfants, familles, salariés, etc.).

Nous privilégions les approches variées, basées sur des techniques participatives afin de favoriser la co-construction de nouveaux savoirs et de participer à la dynamique de changement de comportement.

Nous intervenons et accompagnons les projets sur les thèmes de l'énergie, de ses enjeux, de l'éco-construction, de la préservation des ressources, de la gestion et de la prévention des déchets, de l'éco-consommation, du changement climatique.

Nous mettons notre expertise pédagogique à disposition des territoires et proposons une grande variété d'actions : animations, formations, accompagnements de projets, mise à disposition de ressources et d'outils pédagogiques, conception de supports de sensibilisation...

### Accompagner les projets de territoire vers un Développement Durable

Que ce soit dans le cadre de politiques territoriales ou de démarches globales de développement (Agenda 21, Plan Climat Énergie, Territoire à Énergie Positive,...), notre association met à disposition son éventail de compétences et de ressources en matière d'actions de sensibilisation, de mobilisation et d'accompagnement :

- aide à la mise en place et à l'animation de challenges pour la sensibilisation des familles à une consommation responsable ;
- mise à disposition de ressources pédagogiques et transfert de compétences pour prévenir et lutter contre la précarité énergétique ;
- permanences décentralisées de l'Espace INFO→ÉNERGIE ;
- balades thermiques ;
- réunions « Tu perds watts » (ateliers pratiques sur la maîtrise de l'énergie et la consommation responsable) ;
- ateliers pédagogiques et visites commentées autour de l'exposition interactive « Vers un habitat économe en énergie » ;
- parcours pédagogiques dans les structures éducatives, de loisirs ;
- formation des animateurs et des agents territoriaux ;
- définition et mise en œuvre d'une politique en faveur d'une rénovation thermique performante des copropriétés.

### Association Bourgogne Énergies Renouvelables

1 boulevard Voltaire

21000 DIJON

03.80.66.54.57

[www.ber.asso.fr](http://www.ber.asso.fr)

